



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DÉCISION N°FranceAgriMer/MEP/2017/06 relative aux délégations de signature des agents de la direction Marchés, études et prospective

La directrice générale de FranceAgriMer,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VI,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 6 avril 2017 portant nomination de la directrice générale de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

Vu la décision n°FranceAgriMer/MEP/2017/04 modifiée du 3 mai 2017 portant délégation de signature à certains agents de la direction Marchés, études et prospective,

DÉCIDE :

Article 1 – Direction Marchés, études et prospective

En cas d'absence ou empêchement de Madame Mylène TESTUT-NEVES, directrice Marchés, études et prospective, délégation de signature est donnée à Monsieur Philippe BOYER, secrétaire général de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, pour tous les actes relevant des attributions de la Direction Marchés, études et prospective et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de la direction Marchés, études et prospective pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de la direction Marchés, études et prospective sur le budget national dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement de la direction Marchés, études et prospective pris sur le budget national dans la limite de 150 000 €.

Article 2 – Service Analyse économique des filières

Délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick GARNON, chef du service Analyse économique des filières, pour tous les actes relevant des attributions du service Analyse économique des filières et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions du service pris sur le budget national dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement du service pris sur le budget national dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Denis CARTIER-MILLON, chef de la Délégation nationale de Volx, pour tous les actes relevant des attributions de la Délégation nationale de Volx et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de la Délégation nationale de Volx pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de la Délégation nationale de Volx pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement de la Délégation nationale de Volx pris sur le budget national dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Julie BARAT, cheffe de l'unité Filières spécialisées, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Marc ZRIBI, chef de l'unité Grains et sucre, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Cécile GUILLOT, cheffe de l'unité Pêche et aquaculture, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour:

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Anne-Marie MATHERAT, cheffe de l'unité Elevage, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour:

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Article 3 - Service Analyses et fonctions transversales et multifilières

Délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick AIGRAIN, chef du service Analyses et fonctions transversales ou multifilières, pour tous les actes relevant de l'activité du service et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions du service, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement du service pris sur le budget national, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Marie LECOQ, cheffe de l'unité Système d'information économique, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Claudine ANKRI, cheffe de l'unité Documentation, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Anne-Sophie WEPIERRE, cheffe de l'unité Evaluation, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Françoise BRUGIERE, cheffe de la mission Prospective, pour tous les actes relevant de l'activité de la mission et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de la mission pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de la mission pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Tarek MHIRI, chef de l'unité Analyses transversales, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Fabien DJAOUT, chef de l'unité Prix et consommation, pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité pris sur le budget communautaire,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de l'unité pris sur le budget national dans la limite de 60 000 €.

Article 4 :

La présente décision abroge et remplace la décision n°FranceAgriMer/MEP/2017/04 modifiée susvisée. Elle prend effet à compter du lendemain de sa publication.

Fait à Montreuil, le 3 juillet 2017

Christine AVELIN